

Commune de
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTR

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Sylviane CAILLE (*procuration donnée à Christiane DENIZARD*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Yannick GERVAIS*).

Secrétaire de séance : Martine CORDIER.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 10
- Votants 13

Objet : Vote du Budget Primitif M49 - 2024

Délibération n°35/2024

Madame le Maire donne la parole à Madame Martine CORDIER, adjointe en charge des Finances, qui présente et développe, à l'ensemble du Conseil Municipal, le budget primitif M49 établi au titre de l'année 2024.

Celui-ci établi par la Commission des Finances communale s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes ci-après :

- Exploitation : 162 955.20 €
- Investissement : 101 110.54 €

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif M49 exercice 2024 ainsi présenté.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,
Martine CORDIER.